

SEMINAIRE SUR LES METHODES DE CONSERVATION,  
TENU DU 10 FEVRIER AU 04 MARS 1990 AU PARC NA-  
TIONAL DES OISEAUX DU DJOUDJ.  
-----

POUR UNE NOUVELLE GESTION DES ESPACES PROTEGEES  
ET DE LA FAUNE AU SENEGAL.

Communication de Michel Benoit - ORSTOM - DPNS  
D A K A R.  
-----

Après une période de création et d'organisation, la Direction des Parcs Nationaux du Sénégal et l'espace qu'elle gère mérite l'attention d'un bilan et la définition de nouveaux objectifs.

La politique des années antérieures a suscité des opérations de classement dans une conjoncture écologique d'urgence caractérisée par un déboisement rapide et la disparition de la grande faune.

Aujourd'hui, une politique préconisant des méthodes originales au Sénégal mais opérationnelles ailleurs devrait permettre une réhabilitation de la faune du pays à partir du patrimoine génétique sauvegardé dans les parcs. Ce redéploiement devra susciter des activités économiques nouvelles compatibles avec la qualité des paysages et la diversité végétale.

I. - LES ACQUIS DE LA PHASE DE CREATION DU RESEAU DE PARCS ET RESERVES DE FAUNE.

La politique définie à la fin des années 60 à permis la création d'un réseau d'espaces protégés de toute activité humaine - sauf cas particuliers - en vue de sauvegarder des milieux considérés comme "naturels" caractéristiques ou particulièrement productifs (zone humides) et d'y protéger la faune.

L'intérêt biologique et esthétique des sites classés devait permettre la promotion de la recherche scientifique et le développement du tourisme.

Cette sauvegarde de milieux et d'espèces menacés a été mise en oeuvre par la création d'un réseau de six (6) Parcs Nationaux et de trois (3) réserves de faune sur une superficie de 10 112 Km<sup>2</sup> (dont 520 de milieu marin) qui constitue environ 5% du territoire national et contient la quasi-totalité de la grande faune du Sénégal sauf l'autruche.

A l'exception de la steppe sahélienne, ce réseau inclus les principaux biotopes caractéristiques du pays.

Les principaux objectifs ont été atteints :

- tous les milieux qui devaient être préservés l'ont été. Les parties de l'espace classé destabilisées à l'époque du classement sont réhabilitées ou en voie de l'être.
- la diversité biologique a été maintenue et un capital génétique précieux sauvé par le Niokolo-Koba.
- la qualité esthétique des sites classés a été préservée ou restaurée, participant au potentiel touristique du pays.
- la dynamique des peuplements de ligneux dans l'espace classé fait du service un partenaire actif de la politique de reboisement dans le respect des paysages locaux.
- des situations de références uniques ont été créées pour la recherche scientifique.

.../...

- l'apport économique régional des grands parcs, notamment du Niokolo-Koba, prouve que la conservation produit une richesse directement exploitable par les populations de la périphérie. Cette exploitation précipitée et mal faite par le braconnage est critiquable et combattue comme telle mais son principe n'est pas en contradiction avec les objectifs à long terme de la conservation qui produit une richesse profitable à tous.

## 2. - PROPOSITIONS POUR UNE GESTION ACTIVE DE LA FAUNE ET DE SON ENVIRONNEMENT.

La reconquête du terrain perdu par une faune économiquement utile peut et doit être envisagée aujourd'hui. Il faut créer au Sénégal un "filière gibier d'élevage" qui assurera l'avenir de la faune. En retour, celle-ci apportera beaucoup à l'économie villageoise. Réintégrer la faune et la gérer dans les paysages humanisés doit devenir une activité comme les autres.

### 2.I. - UNE CONJONCTURE NOUVELLE.

Une certaine économie d'"usufruit" qui avait permis la grande faune d'Afrique à faire la preuve de son inadéquation par l'accroissement démographique massif de ces dernières décades, la diversification des besoins et de l'abandon de certains comportements anciens en matière d'exploitation des ressources.

#### 2.I.I.-DEVELOPPEMENT ET DESERTIFICATION.

Le terme de "désertification" recouvre des réalités différentes qui ont toutes pour origine une prédation excessive des ressources (gibier, sols, boisement, pâturages, etc...) en l'absence d'efforts en faveur de la régénération de ces stocks. Elle est apparue dans un contexte d'explosion démographique et, parfois, de dégradation des techniques agraires et pastorales qui étaient souvent plus subtiles qu'on ne l'a dit. Cela a provoqué un épuisement des ressources ou leur disparition pure et simple.

Ce phénomène a été mal perçu parce qu'il a d'abord permis une consommation plus grande. Le rôle de l'Etat, la monétarisation de l'économie, l'émergence de produits d'importation et l'influence croissante du genre de vie urbain ont souvent caché l'appauvrissement de certaines économies régionales ou le fait qu'elles devenaient fragiles.

La disparition du gibier et des stocks de poissons d'eau douce, la destruction du boisement, la suppression des parcours pastoraux de sécurité et l'épuisement des sols ont été mal compensées par d'autres modes de création de richesse. On a chassé plus, pêché plus, essarté plus et élevé plus de bétail mais peu a été fait pour le maintien voire l'augmentation des stocks de ressources renouvelables, notamment en matière de faune dont l'exploitation était un des éléments essentiels des économies locales, tant au Sahel qu'en Savane.

Le droit d'accès par tous à l'abondance naturelle est devenu, en situation de prédation excessive des ressources, un devoir de partage de la pénurie. Un égalitarisme éminemment respectable a empêché l'émergence d'une volonté endogène de protection des ressources.

De ce point de vue, la création de parcs nationaux et réserves au Sénégal dans les années 60-70 n'apparaît pas comme un luxe déplacé mais bien comme un acte de lucidité économique ayant sauvé un patrimoine génétique irremplaçable.

Les constats pessimistes qui se font jour ici et là aujourd'hui font de la régénération des ressources une priorité, qu'on veuille reconstituer, au moins en partie, les conditions de la sécurité économique ancienne ou qu'on souhaite proposer de nouvelles bases pour une économie différenciées capable de supporter l'émergence de biens et services indispensables aujourd'hui.

C'est possible si une partie de l'effort est consacré à la reconstitution des ressources et à leur accroissement. La "filière faune" doit jouer un rôle à ce niveau en permettant d'exporter hors des parcs nationaux un savoir-faire et un capital génétique pour le mettre au service d'opérations intégrées de régénération de pâturages, de reconstitution du boisement et de réhabilitation des sols.

Dans le cas de milieux gravement dégradés, l'élevage de la faune peut être un moyen privilégié pour restaurer une certaine efficacité économique.

Il s'agit plus que de dialoguer avec les populations. Il faut travailler avec des communautés qui le souhaitent (pasteurs, paysans, pêcheurs) à la restauration de milieux et de ressources stérilisés par des économies ayant échoué pour avoir abandonné les critères anciens (qui avaient garanti un environnement abondant) sans avoir assumés les exigences imposées par des besoins nouveaux ou des effectifs de population plus importants.

L'augmentation du niveau de vie, but du "développement", implique l'accumulation de biens hors de la nature (dans la société) après transformation de matières premières par le travail. Cette accumulation et la diffusion des produits auprès du plus grand nombre est, à terme, garantie par une amélioration de la productivité dans le respect des stocks de ressources renouvelables et la sage gestion de ressources fossiles, éventuellement importées.

Les fondements des économies locales résidaient plutôt en un usufruit direct de la richesse naturelle, donc une gestion des stocks dans l'environnement. L'abondance ou, simplement, la sécurité alimentaire était dans la nature. Elle était garantie par la disponibilité des ressources dont la pérennité devait être assurée par une modulation de l'exploitation (jachères, transhumance, nomadisme, migrations). Ces économies d'"usufruit" impliquaient des besoins et des techniques relativement stables ainsi qu'une certaine mobilité du peuplement sous peine d'entamer le capital naturel.

L'histoire récente a montré que la recherche d'un niveau de vie supérieur et l'apparition de charges urbaines s'est faite à partir d'un diagnostic sur l'environnement resté relativement stable sauf exceptions.

Aussi, les flots de richesse que constituent les parcs et réserves ne doivent pas susciter la convoitise mais plutôt aider à réfléchir à l'urgence d'un redéploiement de ces richesses vers des zones périphériques ou lointaines, à réhabiliter éventuellement. Ce redéploiement pourra créer des circuits économiques profitables si la faune est perçue comme un produit et non plus une ressource res nullius dont la destruction est un droit.

#### 2.I.2. - DEGRADATION ET CONSERVATION.

L'opinion scientifique est aujourd'hui plus nuancée quant à la finalité de la conservation. Un espace humanisé n'est pas forcément considéré comme un lieu "dégradé" et un milieu saccagé n'est pas obligatoirement perçu comme perdu pour la "nature". L'évolution d'un biotope sous l'effet de l'exploitation des ressources peut tolérer ou même favoriser, si on a agité en ce sens, la diversité biologique tout en respectant la qualité des paysages. La notion de dégradation n'a de sens qu'en référence aux critères économiques et esthétiques de ceux qui évoluent dans l'environnement considéré.

"Conserver la nature" doit signifier pour nous, désormais, conduire l'histoire des biotopes au mieux des urgences, à savoir l'appauvrissement du capital génétique et le délabrement des paysages. Cette conduite doit être compatible avec le diagnostic sur la nature fait par les populations. Elle doit aussi aller dans le sens des impératifs économiques nationaux.

.../...

Les buts à atteindre sont les suivants :

- le maintien de la diversité génétique dans l'espace protégé.
- la reconstitution de cette diversité là où elle a disparu ou s'est appauvrie.
- l'efficacité économique.
- l'harmonie des paysages.

## 2.2. - L'ELEVAGE DE LA FAUNE : MISE EN VALEUR DES ESPACES PEU PEUPLES ET REGENERATION DE MILIEUX APPAUVRIS.

L'élevage de la faune est souvent perçu comme un moyen de mettre en valeur des milieux négligés par l'agriculture et l'élevage du bétail domestique. Ces zones sont devenues rares au Sénégal mais existent localement. Elles peuvent être aménagées pour des activités consacrées à la production du gibier. Il existe aussi des zones devenues inaptées aux activités qui les exploitaient avant (élevage, pêche, chasse, culture, cueillette). Un aménagement bien conduit peut rendre ces zones à nouveau utilisables sous certaines conditions, notamment en zone sahélienne où la grande faune a pratiquement disparue et où certaines espèces végétales précieuses pour la pharmacopée ou l'artisanat ne se reproduisent plus par excès de broutage ou de coupe.

Il ne s'agira guère de classer des zones biologiquement riches (ou moins appauvries que d'autres) mais de réhabiliter des milieux appauvris par des comportements absolètes en les orientant vers l'élevage de la faune ou d'autres formes d'exploitations respectueuses des stocks naturels. On doit pouvoir agir sans modifier radicalement le statut foncier des espaces d'intervention. C'est la maîtrise des produits qui doit garantir la pérennité des actions entreprises non le classement de l'espace.

La mise en oeuvre d'opération de ce type rendra aux économies locales des ressources disparues qu'il leur appartiendra de développer et d'exploiter en relation technique avec les projets suscités par le service.

Des formules intermédiaires, éventuellement transitoires et techniquement moins exigeantes, de chasse ou de pêche contrôlée seront testées en périphérie de parcs lorsque nous posséderons la maîtrise des zones-tampons et que nous les aurons organisées au profit de la population.

Le marché de la faune existe, par le tourisme de vision, la production de viande, la chasse commerciale et la vente de matières premières pour l'artisanat. Des projets d'élevage de gibier voient le jour en Afrique occidentale après les succès confirmés en Afrique australe ou orientale où il est souvent couplé avec l'élevage du bétail.

Un certain nombre d'initiative ont été prises par la Direction des parcs nationaux tant au niveau scientifique que technique, (élevage de la gazelle, de la tortue de terre et de la pintade). Ces expériences très modestes sont garanties de sa volonté.

La politique de sauvegarde par classement de l'espace des 20 dernières années a été un préalable indispensable dont il faut parfaire les acquis en les mettant au service de l'économie des régions.

Redonner à la population - sous condition de travail et de sérieux - les moyens de gérer une faune qui aurait disparu sans la création du Niokolo-Koba sera un objectif prioritaire après l'acquisition des compétences nécessaires. Ce redéploiement entraînera un devoir de reconstitution de la faune hors des parcs et non un droit d'exploitation dans l'espace classé. L'époque de la cueillette en matière de chasse est terminée au Sénégal comme dans la plupart du reste du monde. Il faut désormais produire le gibier avant de l'exploiter, qu'on veuille le consommer, le tirer, l'admirer ou l'amodier.



Une phase expérimentale est indispensable pour importer et acquérir un savoir-faire qui fait actuellement défaut dans le pays.

### 3. - STRATEGIE.

Je laisse volontairement de côté les problèmes de la "protection classique" qui seront évoqués par d'autres intervenants.

Compte tenu des réalités écologiques et technologiques actuelles, une politique de conservation active doit être mise en oeuvre dans le cadre de projets disposants de moyens propres. Deux opérations distinctes paraissent indispensables au Sénégal : l'une dans les steppes sahéliennes du Nord, l'autre dans les savanes soudanaises du Sud.

#### 3.1. - EN SAVANE.

Un redéploiement et un développement de la faune soudanaise se fera à partir du potentiel génétique du Niokolo-Koba lorsque la situation de ce parc aura été rétablie dans son infrastructure et sa logistique et qu'un dénombrement de la grande faune y aura été effectué.

Nous travaillons actuellement à la conception de cette opération.

Trois phases sont envisagées par la suite :

- réalisation d'opérations d'élevage de faune expérimentales;
- aménagement des sites de réintroduction et d'élevage : autres parcs (Saloum), ranchs, forêts classées ou terres de parcours relevant de Communautés Rurales volontaires pour ce type d'activité.

A très long terme, on essayera d'encourager la diffusion des troupeaux et des techniques d'élevage en zone de chasse épuisées, jachères de longue durée, parcours pastoraux, etc... On recherchera un enrichissement des modes de production dans le respect des droits d'usage locaux, en coopération avec d'autres opérations de développement.

### 3.2. - AU SAHEL.

Une action dans la partie sahélienne du pays devra tenir compte des faits suivants :

- forte dynamique régressive des paysages végétaux;
- élimination de la faune ancienne (hippotrague, damalisque, girafe, etc...) et impossibilité pour le reliquat d'espèces survivantes de supporter des captures (autruches, gazelles rufifrons);
- absence d'espace géré par le service.

La constitution de "troupeaux pépinières" à partir de géniteurs importés est indispensable.

Une ou plusieurs aires de réintroduction et d'appui à la faune sont à définir et à aménager en tenant compte de l'occupation de l'espace par le bétail et sans s'opposer aux droits d'usage dans la mesure où ils sont compatibles avec la législation existante. Des prospections déjà effectuées seront concrétisées.

La vocation de la ferme d'élevage de faune de Gueumbeul devra être confirmée et précisée comme point de départ de cette filière.

.../...

## CONCLUSION.

Il faut consolider les résultats obtenus depuis une vingtaine d'années et finaliser l'action au plan économique en intervenant en milieux humanisé.

Cette stratégie n'impliquera en aucun cas un abandon des acquis obtenus par la protection classique laquelle sera poursuivie notamment au niveau des parcs et réserves littoraux et deltaïques. D'ailleurs, des opérations de sauvegarde d'espèces menacées devront être mise en oeuvre dès que la recherche scientifique aura suffisamment progressé, notamment au Niokolo-Koba.

Ces quelques orientations sont actuellement l'objet de débats. Vos commentaires et suggestions seront les bienvenues.

Je vous en remercie.-